

## **Résidence universitaire – Léon-Blum** **Un quartier bouleversé**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document qui fixe sur les quinze prochaines années les règles d'urbanisation dans notre ville. Il engage donc les Antoniens pour le présent, mais aussi pour le futur.

### **Le projet de la municipalité prévoit de bouleverser la vie du quartier de la Résidence universitaire et des zones pavillonnaires voisines jusqu'aux gares du RER B. Comment ?**

**Parce que la Majorité municipale prévoit, dans son PLU, un grand projet d'aménagement urbain par la mise en place d'un emplacement réservé sur une partie des terrains du CROUS.**

Un emplacement réservé, c'est l'indication par la ville qu'elle souhaite acquérir un terrain en vue de la réalisation d'un espace public. Si le propriétaire souhaite réaliser un projet sur ses terrains, il doit tenir compte de cette volonté municipale.

La propriété que la mairie se réserve d'acquérir est une bande de terrain qui prolongerait l'avenue de Sceaux vers l'entrée principale du parc. Elle traverse l'emplacement actuel d'un bâtiment de la RUA. La Mairie affiche donc, une fois encore, son souhait de démolir une partie de la Résidence pour réaliser une voie publique avec des constructions. Elle montre donc qu'elle n'entend pas être un partenaire de la rénovation des logements étudiants, mais au contraire une menace pour ceux-ci.

### **Mobilisons-nous pour permettre la rénovation de la RUA, pas sa démolition !**

**Parce que la Majorité municipale prévoit, dans son projet, la mise en place d'un emplacement réservé sur des terrains situés entre la Nationale 186, les rues Alsace-Lorraine et Léon-Blum.**

La majorité municipale souhaite transférer des bus de la station RER Antony à la station RER Croix-de-Berny pour y accroître la desserte en transports en commun avec l'arrivée du Trans-Val-de-Marne (TVM). L'objectif est d'édifier sur cet emplacement une gare routière près de la station RER Croix-de-Berny, en rachetant les pavillons situés dans cette zone.

Pourtant la gare RER Antony a été agrandie à grands frais, en faisant le pôle principal de transports en commun sur la Ville. Pourtant, il existe en centre ville deux parkings publics (payants) de grande taille.

Dans le quartier Léon Blum, le projet municipal entraînera la multiplication des voitures ventouses (car il n'y aura pas de capacités de stationnement en nombre suffisants), l'augmentation de la circulation dans la zone résidentielle et poursuivra le mitage du quartier pavillonnaire.

### **Mobilisons nous pour permettre la protection de la zone résidentielle pas l'augmentation des nuisances !**

- 
- Je souhaite recevoir le document de la Mairie concernant le PLU
  - Je souhaite être informé des activités de Citoyens à Antony
  - Je souhaite adhérer à Citoyens à Antony

Nom :

Prénom :

Adresse :

Retrouvez nous sur [http // :citoyensantony.blogs.com](http://citoyensantony.blogs.com)